



COMMUNIQUE

Le 24 Avril 2020 à Lorient

PAS DE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS DU GHBS ?

Le gouvernement a annoncé une prime exceptionnelle de 500 à 1500 euros pour les soignants, « en première ligne jour et nuit » comme l'a dit le premier ministre pour valoriser et reconnaître l'effort dans ce contexte de crise.

En effet, par voie de communiqué le ministère des Solidarité et de la Santé précise que :

- Tous les agents travaillant à l'hôpital dans la trentaine de départements les plus touchés par l'épidémie recevront une prime de 1500 euros, versée quel que soit le statut ou le métier considéré (interne, agents de service, infirmiers, médecins)
- Dans les autres départements, les agents ayant travaillé dans les services COVID+ des 108 hôpitaux de référence percevront également la prime de 1500 euros. Les agents des autres services percevront une prime de 500 euros.

Fort heureusement le Morbihan n'a pas été aussi touché que d'autres départements par le COVID-19. Cela exclut la généralisation du versement de 1500 euros sur le département.

Le GHBS ne fait pas partie des 108 hôpitaux de référence (38 de niveau 1 et 70 du niveau 2).

En Bretagne, seuls les agents CHRU de Brest (niveau 1), CHU de Rennes (niveau 1) et les hôpitaux de St Brieuc et de Vannes (niveau2) pourront y prétendre. Cela se vérifiera par la parution future d'un décret.

De notre point de vue l'ensemble des professionnels du GHBS se sont trouvés confrontés au COVID et ont donc pris le risque d'être contaminé et de contaminer !

Au sein du GHBS, l'ensemble des agents, déjà très sollicités habituellement, se sont mobilisés et ont fait preuve d'une disponibilité, d'un professionnalisme, et d'une faculté d'adaptation dignes d'une véritable reconnaissance face à cette situation.

Pourquoi notre établissement, qui rappelons-le a accueilli des patients d'Ile de France afin de soulager nos confrères, nos collègues et de permettre la survie et la guérison de ces patients dans des très bonnes conditions, ne pourrait-il pas également bénéficier de la prime ?

Certes nous ne faisons pas partie des 108 hôpitaux de référence. ***Nous estimons que c'est une véritable injustice ! L'engagement professionnel et personnel de l'ensemble des agents de notre établissement est entier !***

Pourquoi jouer la carte de la division, alors que dans notre pays l'ensemble des personnels de santé a été confronté à ce virus ?

La CGT demande donc que l'ensemble des agents du GHBS perçoive la prime COVID ainsi qu'une revalorisation salariale d'un minimum de 300 euros par mois. Les personnels de l'hôpital ne sont ni des héros, ni des soldats et n'aspirent pas à devenir des martyrs, mais veulent enfin une reconnaissance à leur juste valeur. Cette demande est relayée au niveau national.

En toute circonstance, les personnels hospitaliers sont les maillons d'une seule et même chaîne sans qui rien ne serait possible.

Angéline GAGNARD
Secrétaire de la Coordination des syndicats CGT du GHBS